

Question écrite au Collège

Objet : voiries rue Paul Stoppelare / Square C. Paulsen

A l'angle formé par le square Paulsen et la rue Stoppelaere, se situent de nombreux et larges trous dans la voirie qui n'ont été l'objet que de rustines très provisoires. Le Collège peut-il me dire si une réparation plus durable est prévue et à quelle échéance

Ensuite, rue Paul Stoppelaere, divers équipements de chantier ont été abandonnés depuis de longs mois à même le trottoir, suite à des travaux de creusement. Est-il prévu de les faire évacuer par l'impétrant ou la commune ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal



Monsieur VAN GOIDSENHOVEN Gaëtan
Rue de l'Agrafe 68/5
1070 Bruxelles

VOTRE CORRESPONDANT :

K. DE DURPEL
Chef de Division
☎ 02/436.66.46

OBJET :

Réponse à votre question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant les voiries rue Paul Stoppelare / Square C. Paulsen
Notre réf. CV/CA/LET/2021.0008 – OL

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question concernant les voiries rue Paul Stoppelare / Square C. Paulsen, nous avons le plaisir de vous informer qu'à l'heure actuelle le dossier tapis asphaltique du square Paulsen et de la rue Stoppelaere est à la phase de désignation ; des explications concernant des prix unitaires ont été demandées auprès des soumissionnaires et nous estimons pouvoir désigner dans le courant du mois d'octobre ; cet endroit sera incorporé dans l'inventaire des rues.

Concernant la présence de divers équipements de chantier à la rue Paul Stoppelaere, nous avons réalisé des recherches et il appert que la signalisation de chantier appartient à Proximus ; nous les avons invités à enlever leur matériel sans délai.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Par délégation :
L'Echevine des services du Développement
urbain, Mobilité et Travaux publics,

S. MÜLLER-HÜBSCH.